

Trun, le 25/11/2021,

Objet : poursuite du déploiement plateforme PIX niveaux 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}

Madame, Monsieur,

La maîtrise des outils numériques fait aujourd'hui partie d'un socle de compétences et de connaissances indispensables tout au long de la vie : mener une recherche, communiquer, utiliser correctement son matériel, protéger ses données personnelles, manipuler les différents formats de documents, connaître les applications bureautiques, créer des supports multimédias, programmer..., autant de savoir-faire désormais incontournables et qui favorisent l'autonomie personnelle et professionnelle.

Pour répondre à ces exigences, **un nouvel outil en ligne, dénommé PIX, se met en place depuis l'an dernier dans tous les établissements scolaires : il s'agit d'une plate-forme grand public gratuite et accessible à tous ; élèves, étudiants mais aussi salariés.**

Par un décret et deux arrêtés du 30 août 2019, le ministre de l'Éducation nationale a demandé à ce que tous les collégiens puissent passer une première certification avant de continuer à développer toutes ces compétences au lycée, puis tout au long de leur vie d'adulte. Les élèves de 3^{ème} de l'an dernier ont pu bénéficier d'une première certification.

Si tous les adultes ont un accès libre directement par le site public www.pix.fr pour leur usage personnel, **les élèves devront obligatoirement passer par l'ENT Educdenormandie (onglet « MÉDIACENTRE »).**

Le principe de PIX est que l'élève se trouve placé en **situation d'auto-formation : PIX va s'adapter en continu à son niveau et lui proposer des questions personnalisées, différentes pour chacun.** Il ne s'agit donc pas de simples tests d'évaluation mais bien de situations d'apprentissage inédites.

En cas de blocage devant une question, des tutoriels facilement accessibles permettent de progresser en autonomie.

Dans un premier temps, tous les élèves de 5^{ème}, de 4^{ème} et de 3^{ème} passeront au collège le « **PARCOURS DE RENTRÉE** » PIX afin que la plateforme puisse élaborer le profil de chacun d'entre eux et puisse ensuite personnaliser les questions.

Les professeurs principaux feront passer ce parcours de rentrée d'une durée inférieure à 1h durant une heure de cours, avant les vacances de Noël.

En classe de 3^{ème}, les élèves passeront **au printemps 2022** une certification pour valider leurs compétences numériques.

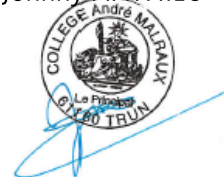
Le travail à la maison pourra également être mis à contribution.

Attention ! Même si les élèves pourront s'améliorer et monter en compétences à la maison, en autonomie, ils devront répondre aux questions seuls.

Je me permets enfin d'encourager chaque parent à se créer son propre compte PIX sur www.pix.fr pour découvrir le site et progresser en compétences dans un univers numérique en constante évolution.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Principal,
Johnny MATHIEU



COLLÈGE MALRAUX TRUN - Route de Neauphe - 61160 TRUN

Téléphone 02 33 36 81 23

Télécopie 02 33.80.45.40

Courriel ce.0610044s@ac-caen.fr

Blog <https://college-malraux.etab.ac-caen.fr/>

Page Facebook Collège Malraux Trun

Compte Twitter @MalrauxCollege